

Dissertation Sur La rigidité de la constitution de 58

Par **Maarinecarey**, le **30/10/2014 à 14:54**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiante en L1 de droit français et j'ai besoin d'aide pour une dissertation que mon prof de Droit Constit nous a donné.

" La constitution de 1958 est-elle une constitution rigide ?"

Je n'ai pas vraiment d'idées et c'est pourquoi j'appelle à l'aide... Je ne sais pas du tout quoi faire comme plan... Si vous pouvez m'aider ce serait vraiment cool.. Merci d'avance !

Par **thevsav**, le **30/10/2014 à 15:32**

Tu peux parler de la révision de la Constitution ^^
C'est la seule idée qui me vienne la tout de suite ^^

Par **Maarinecarey**, le **30/10/2014 à 15:47**

Bonjour Thevsav, je te remercie de ta réponse ! Je comptais parler de la révision de la Constitution, seulement je ne sais pas du tout comment organiser mon plan...
Je comptais aussi dire :La Constitution du 4 octobre 1958 est généralement présentée comme une constitution rigide, puisque sa révision suppose une intervention du peuple, par référendum : c'est la procédure normale de révision de la Constitution (définie par l'article 89)

Par **thevsav**, le **30/10/2014 à 16:10**

J'ai tendance à faire des plans OUI/NON. Je sais que ce n'est pas la meilleure solution mais ca peut peut-être fonctionner dans ton cas
Après je ne suis qu'en L1 donc je suis peut-être pas la mieux placée pour donner des conseils ^^

Par **Maarinecarey**, le 30/10/2014 à 16:32

J'ai la même tendance que toi, mais quelques fois cela ne marche pas toujours, donc j'aimerai opter pour une autre forme de plan du style : Fondements/Manifestations ou Statut/Organisation afin de prouver que oui, la constitution de 1958 est rigide.